



Conseil économique et social

Distr. générale
21 février 2018
Français
Original: anglais et français

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

104e session

Genève, 15-17 mai 2018

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la 104e session*, **, ***

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mardi 15 mai 2018 à 10 heures

Nota: Au vu du nombre limité de documents soumis pour la session, et après consultation du Bureau du Groupe de travail, il a été décidé de réduire le nombre de jours de réunion à 3 jours. En conséquence, la session se tiendra du mardi 15 mai 2018 à 10h00 au jeudi 17 mai 2018 à 17h30.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Quatre-vingtième session du Comité des transports intérieurs.
3. État de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et questions connexes.
4. Travaux de la Réunion commune RID/ADR/ADN.

* Les notes explicatives seront distribuées sous la cote ECE/TRANS/WP.15/241/Add.1.

** Par souci d'économie, les délégués sont priés de se munir de leurs exemplaires des documents nécessaires lors de la réunion. Aucun document ne sera disponible en salle. Avant la réunion, les documents pourront être téléchargés depuis le site de la Division des transports durables de la CEE (<http://www.unece.org/trans/main/dgdb/wp15/wp15age.html>). A titre exceptionnel, les documents pourront également être obtenus par courrier électronique (christine.barrio-champeau@un.org). Pendant la réunion, les documents seront disponibles auprès de la Section de la distribution des documents (salle C.337, 3e étage, Palais des Nations).

*** Les délégués sont priés de s'inscrire en ligne avec le nouveau système d'enregistrement en ligne sur le site web de la CEE-ONU <https://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=rOfIqG>. À l'arrivée au Palais des Nations, les délégués doivent obtenir un badge d'identification à la Section de la sécurité et de la sûreté située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, veuillez contacter le secrétariat par téléphone (ext. 71992). Pour une carte du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles, voir le site web (<http://www.unece.org/meetings/practical.html>).

5. Propositions d'amendement aux annexes A et B de l'ADR:
 - a) Construction et agrément des véhicules;
 - b) Propositions diverses.
 6. Interprétation de l'ADR.
 7. Programme de travail.
 8. Questions diverses.
 9. Adoption du rapport.
-